

Vivre **VILLARD**



N°95 - HIVER 2019-2020

VIE ÉCONOMIQUE

COEUR DE VILLE :
UNE NOUVELLE PHASE
DE TRANSFORMATION

L'ACCUEIL DES ÉLÈVES
ATTEINTS D'AUTISME

Re-découvrez la galerie culturelle des Roches en famille !

Villefontaine
Connectée par nature

SOMMAIRE

RETOUR SUR

► PAGES 2-5

*Les nouveaux Villards • 20 ans du jardin de Vaugelas
Marchés gourmands • Forum emploi • Semaine bleue...*

FOCUS

► PAGES 6-8

*Patrimoine : les œuvres de la salle des mariages
Une unité d'accueil des élèves autistes • Vie économique*

COEUR DE VILLE EN GROS PLAN

► PAGE 9 - 11

La nouvelle place centrale • Le Patio

Les opérations privées : Les Demeures des Fontaines & Les Girandières • Les aménagements à court terme

PORTRAIT

► PAGES 12-13

Pierre Cellier, agriculteur villard

ZOOM SUR

► PAGE 14

ASSPUR

EN BREF

► PAGES 10-11

Les aménagements • Le comité des sages • Une soirée sur le thème de l'emploi • Le nouveau CME...

POINTS DE VUE

► PAGE 20

VIVRE VILLARD N°95 - hiver 2019-20 - Revue éditée par la mairie de Villefontaine / **DEPOT LEGAL N° ISSN** : 09 94 – 8856
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Patrick Nicole-Williams
ÉLABORATION : Service communication / **PHOTOS** : Mairie de Villefontaine, Benoît Gillardeau, Maurice Durand, Freepik, Marjorie Hodgesne / **REMERCIEMENTS** aux services municipaux, aux associations qui ont participé à ce numéro. **TIRAGE** : 8 500 exemplaires / **IMPRIMERIE** : Bulletin imprimé avec des encres végétales sur du papier éco-responsable par l'imprimerie Riccobono / **DISTRIBUTION** : Mediapost

... CONTACTS UTILES ...

HÔTEL DE VILLE

Place Pierre Mendès France B.P. 88 - 38093 Villefontaine cedex
📞 04 74 96 00 00
Fax : 04 74 96 66 22

mairie@mairie-villefontaine.fr
www.villefontaine.fr

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h • Mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h

1^{er} samedi du mois : 8h30 à 12h • Fermeture les autres samedis

► ÉTAT CIVIL ET PÔLE ÉDUCATION

Fermés le jeudi matin

► SERVICE URBANISME

Fermé le mercredi matin
📞 04 74 96 70 20

BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES

📞 Roches 04 74 96 20 29
📞 Fougères 04 37 05 13 30

AGENCES POSTALES COMMUNALES

Agence des Fougères : 601, chaussée des Escoffiers
📞 04 74 96 89 51

Agence des Roches : place Nelson Mandela
📞 04 74 96 86 39

CCAS

Centre Communal d'Action Sociale
56 rue du midi
📞 04 74 96 70 35

► LE PHARE

au service des Villards de plus de 60 ans
15F, impasse Ambroise Croizat
📞 04 74 96 58 61

BIJ

Bureau Information Jeunesse
Espace Jacques Prévert 90 avenue de la Verpillière
📞 04 74 96 10 24

POLICE MUNICIPALE ET SERVICE DES OBJETS TROUVÉS

13, rue Serge Mauroit
📞 04 74 96 66 15

MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT

Place du 11 novembre 1918 • 📞 04 74 96 94 67

PIMMS DE L'ISÈRE

Point information médiation multi services
Place Jean Jaurès
📞 04 37 05 03 69

DÉCHETTERIE DU BARON

Avenue du Lémand.
Lundi, mardi, jeudi de 13h à 19h
Mercredi et vendredi de 8h à 19h
Samedi de 9h à 19h
Fermeture uniquement les jours feriés sans extension de ponts.

URGENCES

Gendarmerie 17
Pompiers 18 ou 112
SAMU/SMUR Bourgoin Jallieu 15
Centre anti-poison 04 72 11 69 11
Enfance maltraitée 119

► GARDES MÉDICALES

Médecins 04 74 93 29 32
Dentistes 04 76 00 06 66
Pharmacies 3915
Infirmières 04 74 96 50 50
04 74 96 46 60
04 74 96 50 70



M. le maire, dans cette édition du Vivre Villard, nous faisons des retours sur les nombreuses animations qui ont eu lieu à Villefontaine ces derniers mois : 20 ans du jardin de Vaugelas, 18ème Forum emploi, 4ème édition du Salon du polar, 3ème édition des Roches en couleurs, 3ème journée propreté...

En effet, ces anniversaires marquent à la fois la longévité et pour les plus récents la capacité à proposer des initiatives qui correspondent aux attentes des Villards. Tous démontrent la vitalité de Villefontaine.

Pouvez-vous-nous dire quelques mots sur chacun de ces évènements ?

L'anniversaire du jardin collectif de Vaugelas :

Les 20 ans du Jardin collectif de Vaugelas ont été célébrés dans la convivialité, une qualité reconnue de ce lieu. De très nombreuses personnes étaient présentes : celles qui étaient à l'origine du projet et qui ont fait découvrir cette aventure humaine, tous les jardiniers qu'ils soient bénéficiaires ou non et nos partenaires. Tous ont voulu rappeler que ce jardin est à la fois beau, utile et fédérateur.

Le forum emploi :

Villefontaine avait un forum emploi avant même que la « mode » des forums soit lancée ! C'est un événement marquant pour Villefontaine qui permet à de nombreuses personnes en recherche d'emploi d'en trouver ou de découvrir les entreprises du territoire, leurs métiers, leurs besoins en emploi.

Cette année, encore 400 postes étaient proposés. Je vous laisse calculer approximativement le nombre d'emplois pourvus depuis toutes ces années, au bout de 18 éditions !

Les Roches en couleurs :

Ces manifestations plus récentes démontrent que Villefontaine offre une variété d'animations, pour tous les goûts et les âges !

Le collectif ASSPUR que vous découvrirez en page 14 nous a encore démontré son incroyable talent artistique. Je vous invite vivement, toutes et tous, à vous rendre à la galerie des Roches pour découvrir de superbes fresques ! Avec leur nouveau local, au cœur de la Galerie culturelle des Roches, je suis certain que vous viendrez prochainement découvrir une exposition, participer à un atelier graph.

Octobre noir et son salon du polar :

Dans une autre ambiance mais tout aussi colorée, le salon du polar autour de jeunes écrivains ou d'autres déjà confirmés a permis aux Villards d'échanger avec ces auteurs et de repartir avec quelques ouvrages.

Je me réjouis que cet évènement culturel fédère toutes les générations en valorisant l'écriture et la lecture.

La journée propreté :

La 3ème édition, car oui il fallait amorcer cette initiative pour en appeler à la responsabilité de tous sur la propreté et démontrer la volonté du plus grand nombre de Villards d'avoir une ville propre et respectueuse de l'environnement.

Encore de nombreux habitants présents à cette édition. Je suis très heureux de savoir que cela aura permis de lancer d'autres initiatives citoyennes, en famille, entre amis, entre voisins !

J'invite chacune et chacun d'entre vous, à venir à la traditionnelle cérémonie des vœux du 12 janvier à 11h au Théâtre du Vellein. C'est un temps qui se veut convivial où les Villards peuvent se retrouver en début d'année.

Votre maire,

Patrick Nicole-Williams ■



ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Une quinzaine de familles ont répondu à l'invitation pour l'accueil des nouveaux Villards en mairie le 15 octobre.

L'occasion pour nos élus de faire connaissance avec les nouveaux arrivants, mais également de présenter la ville, ses atouts et les nombreuses façons de s'impliquer au quotidien (associations, divers comités, conseil citoyen...).

L'opportunité pour ces nouveaux habitants de connaître leur nouvelle commune, mais également de se rencontrer !



JOURNÉE EUROPÉENNE DU PATRIMOINE

Les activités étaient nombreuses pour le week-end des Journées Européennes du Patrimoine à Villefontaine :

- Balade villarde " St Bonnet insolite " avec l'association Pierres & Terres, à la découverte de l'histoire de la conception du quartier et de ses œuvres d'art ;
- Visite de la salle de projection du cinéma le Fellini ;
- Les Roches en couleurs avec ASSPUR ;
- Le festival des Roches de l'association ABCD ;
- Les 20 ans du jardin collectif de Vaugelas.

● JOURNÉE PROPRETÉ

Samedi 9 novembre, 150 Villards ont bravé le froid pour participer à un ramassage collectif des déchets, au départ des 5 maisons de quartier. Familles, solos, commerçants, agents propreté, élus... Tout le monde a mis la main à la pâte !



● TROC AUX PLANTES

Samedi 12 Octobre s'est tenu le " troc aux plantes " d'automne, installé devant le CCAS. De nombreux amoureux des plantes sont venus troquer végétaux en tout genre.

Plantes d'intérieur, d'extérieur, graines et pousses ont fait le bonheur des connaisseurs et amateurs.

20 ANS DU JARDIN COLLECTIF DE VAUGELAS

Pour ses **20 ans**, le jardin proposait deux jours de festivité avec un film sur le jardin réalisé par les étudiants du BTS audiovisuel du lycée Léonard de Vinci, un atelier cuisine participative animé par la Légumerie et un repas partagé.

Cet anniversaire était l'occasion de dévoiler la **fresque murale du jardin**, réalisée par l'association Nuances et les jardiniers, et de rappeler les valeurs qui animent ce projet depuis 20 ans : faire grandir et mélanger les cultures dans les deux sens du terme.



● LES ROCHES EN COULEUR

Pour la 3^{ème} édition, les Roches en couleurs organisées par ASSPUR ont animé le quartier avec des ateliers pour les plus jeunes, du sport, de la musique et des performances "street art" en direct réalisées par des artistes régionaux.

Plus d'info sur l'association organisatrice ASSPUR p.14.



● INAUGURATION DE LA FRESQUE DU PANIER DE LÉONTINE

Illustrer l'épicerie solidaire, voilà le but de cette fresque peinte dans la galerie du centre commercial de Servenoble.

Cette commande, faite à un artiste du collectif ASSPUR et financée intégralement par la Fondation privée Mérigot, représente les valeurs défendues par Le panier de Léontine : l'approvisionnement local et la solidarité.

● RENCONTRE ENSEIGNANTS

La rentrée scolaire est l'occasion pour nos élus d'aller à la rencontre des équipes éducatives, lors d'un repas de midi partagé cette année au groupe scolaire de l'Étang.





● CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

La cérémonie commémorative de l'armistice du 11 novembre 1918 s'est déroulée au monument aux Morts du village en présence des élus, des anciens combattants et des nouveaux membres du Conseil Municipal des Enfants (voir brève p.16 sur leur élection)..



FORUM DES ASSOCIATIONS ●

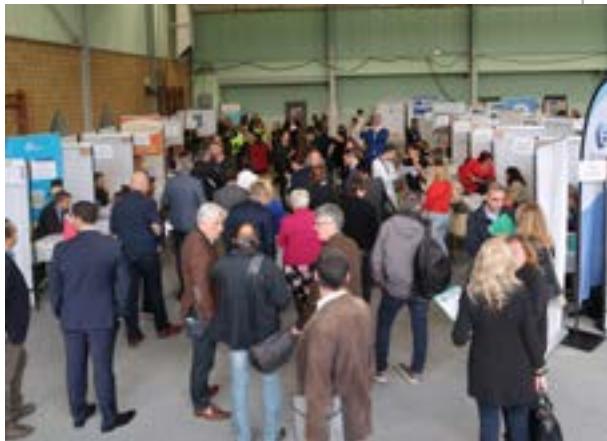
Un forum des associations tout en animations, avec une centaine d'associations présentes.

Cette année pour pallier l'annulation de la fête des quartiers, un village de jeux était proposé par les maisons de quartier, avec entre autres un atelier cuisine du monde, un manège, des structures gonflables et des ateliers sportifs.

FORUM DE L'EMPLOI ●

Plus de 800 visiteurs se sont donné rendez-vous au 18^{ème} forum de l'emploi du Nord-Isère le 10 octobre dernier.

Organisé par la Ville et Pôle Emploi dans le cadre de l'opération "1 semaine pour 1 emploi", 70 recruteurs ont pu rencontrer des candidats pour leur proposer 400 postes à pourvoir .



● SEMAINE BLEUE

Une semaine d'animations à destination de nos aînés a eu lieu du 7 au 11 octobre.

Organisées par le Phare, en partenariat avec les maisons de quartier et les associations, les animations ont été nombreuses avec un concours de coinche, des repas partagés, un loto, un après-midi dansant sur les années 70-80 ou encore une journée intergénérationnelle.



● MARCHÉS GOURMANDS

Samedi 21 et mercredi 25 septembre, les chefs Richard CRETINON (Carré Rouge) et Sylvie AUGER (Nutrigood) sont venus cuisiner les produits locaux et les faire déguster aux clients des marchés villards.



OCTOBRE NOIR

Quatre jours dédiés à l'univers du polar, c'est le principe d'Octobre Noir, salon du livre policier qui revenait pour sa 4^{ème} édition cette année.

Au programme : contes pour enfants spécial enquêtes à la bibliothèque des Roches, rencontres entre Jean-Luc Bizien, auteur, et les élèves villards, projection de "Usual suspect" suivie d'une discussion au cinéma Le Fellini, ainsi qu'une pièce de théâtre interactive "L'avis du mort", qui n'a pas manqué de provoquer les rires des spectateurs !

Le salon est venu clôturer cette manifestation le samedi, avec dédicaces, atelier d'écriture et conférences.



API RACE

Pour sa deuxième édition l'API Race a eu lieu le dimanche 15 Septembre au départ de Villefontaine. Plus de 1000 adeptes de la course à pied se sont réunis pour courir solidairement. En effet, une part des bénéfices est reversée à la Ligue contre le cancer, et d'autres œuvres dont les orphelins et pupilles de sapeurs pompiers.

VISITE DÉLÉGATION VILLARDE À WOLFEN

Les membres du comité de jumelage, accompagnés du maire et de Maryse Loriot Carnis, se sont rendus à Wolfen en Allemagne rendre visite à notre ville jumelle, pour fêter chez eux le 25^{ème} anniversaire du jumelage (un événement fêté en mai à Villefontaine).

Au cours de cette visite, la délégation a rencontré des élèves de primaire dans le cadre d'un partenariat avec les élèves du groupe scolaire du Ruisseau, rencontré la directrice du lycée local pour préparer l'échange avec nos collégiens d'Aragon en novembre, puis visité un établissement d'accueil de personnes porteuses d'un handicap.

Le séjour s'est terminé avec la signature d'un nouveau serment de jumelage et la plantation d'un arbre dans le parc de la mairie.

Au mois de novembre, ce sont les élèves de Wolfen qui ont profité de leur séjour à Villefontaine pour découvrir l'Hôtel de ville.



UNE SALLE DES MARIAGES HORS DU COMMUN - 1995

par l'association Pierres & Terres



Les fauteuils, les tabourets et le pupitre de la salle des mariages ont été réalisés par les artistes Josef Ciesla et Christine Fabre.

La salle des mariages de l'Hôtel de ville de Villefontaine est pour le moins singulière : une forme de pièce atypique, une oeuvre originale sur le mur du fond et une fosse qui accueille le mobilier utilisé à l'occasion des mariages.

Au début des années 90, l'importante augmentation de la population rendit nécessaire l'agrandissement de la mairie, ce qui fut l'occasion de séparer salle du conseil municipal et salle des mariages.

UNE Mairie agrandie entre 1993 et 1995

La construction de l'extension de l'Hôtel de ville, intégrée dans un bâtiment plus vaste dit « Charles de Gaulle », fut confiée aux cabinets Denis Arbousset et Chalange Conseil/Chaland Design studio.

Ce fut l'occasion pour le maire de l'époque, Jean-Pierre Philippe, de marquer de son empreinte les nouveaux locaux.

On peut remarquer, par exemple, des idéogrammes chinois en hommage à Henri Michaux devant l'entrée de la mairie du côté de l'allée qui porte le nom du poète et artiste.

UNE SALLE DES MARIAGES INNOVANTE

Extrêmement originale avec sa fosse circulaire, la salle des mariages fut l'objet de soins tout particuliers.

Sa décoration fut confiée à Josef Ciesla, un artiste plasticien et sculpteur de la région, né en Pologne en 1929 qui n'avait pas oublié ses premières années dans l'industrie textile. Avec sa femme Pauline et J. Rouina, il réalisa une longue oeuvre murale intitulée "Dualité", installée sur le mur du fond de la salle des mariages.

Celle-ci est une œuvre en soie, fibres diverses et bois.

C'est un tissage avec une fresque et une grande corde qui symbolise les liens du mariage.

La réalisation du mobilier fut l'occasion d'un travail croisé avec Christine Fabre, céramiste. A l'origine, chacun d'entre eux devait s'occuper d'un des fauteuils des mariés, en terre pour la mariée, en acier pour le marié. Le mariage pour tous n'était pas encore à l'ordre du jour !

L'attribution d'un matériau à un genre donna lieu à un débat, qui fut tranché par le mélange des matières. Pour symboliser le mariage, celui de la terre et du fer, Christine Fabre créa un fauteuil en terre, avec au centre du dossier un triangle de métal. Joseph Ciesla réalisa un fauteuil en acier inoxydable, avec au centre du dossier un triangle de terre.

Deux tabourets pour les témoins et un pupitre, en acier, complètent ce mobilier original.



DÉCOUVREZ LA VILLE AUTREMENT !

Vous connaissez Villefontaine par cœur ? RDV sur le site de Pierres & Terres : dans la rubrique "Activités", découvrez un jeu dans lequel vous devrez retrouver les sites patrimoniaux à l'aide d'une photo !

ACCUEILLIR LES ÉLÈVES ATTEINTS DE TROUBLES AUTISTIQUES



Un accompagnement individuel par des professionnelles, adapté aux besoins de chaque enfant, est proposé au sein de l'unité.

Depuis le 7 novembre, une unité nouvellement créée au sein du groupe scolaire maternelle des Quatre-Vents accueille 7 élèves atteints de troubles autistiques.

Ce dispositif, porté par le SESSAD en partenariat avec l'éducation Nationale et la commune, est le premier à être mis en place en Nord-isère.

UNE UNITÉ D'ENSEIGNEMENT MATERNEL POUR AUTISTES

Cela fait maintenant un mois que la classe UEMA (Unité d'Enseignement Maternel pour Autiste) a ouvert au sein de l'école maternelle des 4 vents aux Fougères.

Cette unité accueille 7 enfants âgés de 3 à 4 ans, habitants de Villefontaine ou des alentours, tous atteints de troubles autistiques. L'unité prévoit un accueil pour toute la durée de la scolarité en maternelle, avec un encadrement par 7 professionnels, dont une enseignante.

L'objectif de cette unité à effectif réduit est de permettre un suivi individuel des enfants, ainsi que des temps d'inclusion dans les autres classes pour chacun d'entre eux.

UN DISPOSITIF INNOVANT D'ÉDUCATION ET D'INCLUSION

L'UEMA est portée par le SESSAD des Goélettes (Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile, geré par l'association de parents AFG autisme) et l'Éducation Nationale, qui ont contacté la mairie de Villefontaine pour proposer l'implantation de cette unité dans un de nos groupes scolaires.

En effet, le groupe scolaire des 4 vents permet d'offrir des conditions idéales pour ces élèves, à savoir une salle de

classe entièrement disponible dans une école uniquement maternelle, et des équipes motivées.

Si la ville accueille la classe dans ses locaux, le financement de la scolarité des élèves est entièrement supporté par le SESSAD et l'ARS (Agence Régionale de la Santé) qui le prend en charge puisque la commune refacture les coûts de la cantine et des frais de fonctionnement de la structure. Le poste de l'enseignante rattachée à la classe est entièrement financé par l'Éducation Nationale.

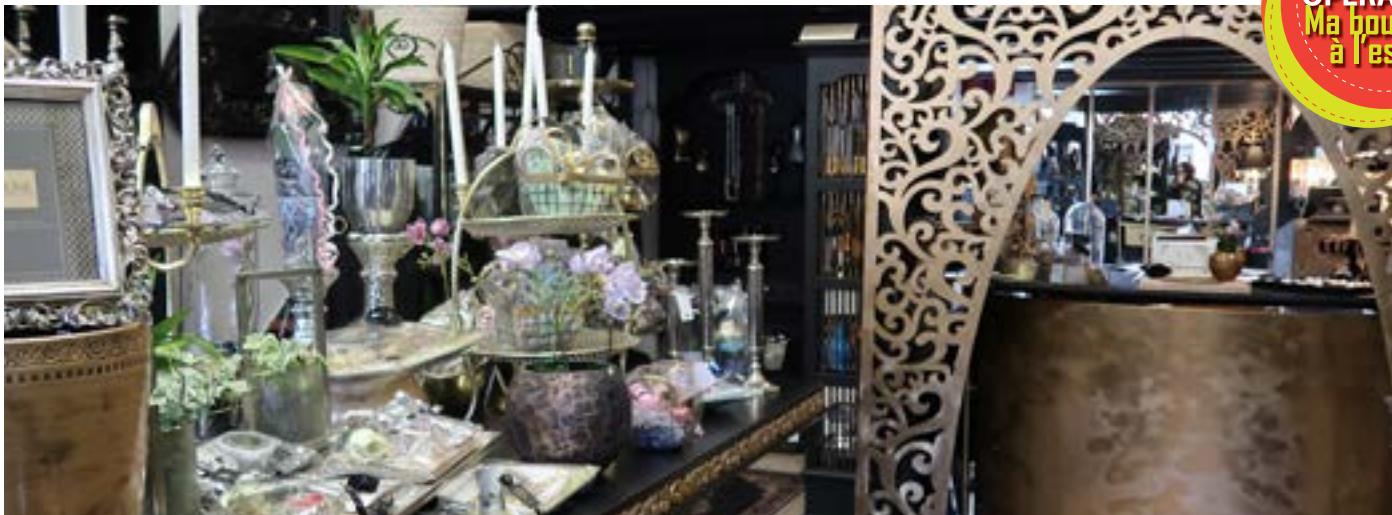
L'ACCUEIL DES ÉLÈVES PORTEURS DE HANDICAP

Si vous êtes concernés en tant qu'habitant et parent d'un enfant porteur de handicap, vous pouvez vous rapprocher de votre école de rattachement, qui vous mettra en lien avec l'enseignant "référent handicap".

L'enseignant référent vous aidera à constituer un dossier auprès de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) pour la scolarisation de votre enfant.

Il n'est pas possible de procéder à une inscription en direct dans les classes spécialisées de types ULIS ou UEMA : il convient pour cela de constituer un dossier auprès de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées).

VIE ÉCONOMIQUE



La boutique "Coups de coeur" poursuit l'essai avec 6 mois supplémentaires, comme prévu dans le dispositif "Ma boutique à l'essai".

Plusieurs projets sont portés par le service économie de proximité actuellement, dans le cadre de la redynamisation du centre-ville commerçant. Les objectifs de ces actions sont de faciliter l'installation de nouvelles boutiques, de soutenir l'activité des commerces en place et de développer des actions innovantes pour créer une véritable dynamique.

MA BOUTIQUE À L'ESSAI

" Ma boutique à l'essai " est un dispositif permettant aux personnes qui souhaitent ouvrir un commerce de tester leur concept au sein d'une boutique clés en main, tout en bénéficiant d'un accompagnement de différents partenaires.

" Coups de coeur " a remporté le premier appel à projet lancé par la Ville en début d'année avec une boutique de décoration et accessoires. Elle propose également un service de conseil en décoration intérieure. Suite aux six premiers mois de test et au très bon accueil de la clientèle, l'aventure se poursuit pour 6 mois supplémentaires.

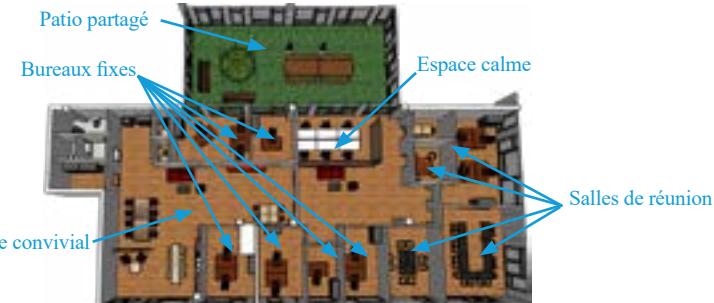
*Coups de coeur - 14 allée Pierre Bérégovoy - Villefontaine
Facebook, Instagram, WhatsApp : Coupsdecoeur38*

Une deuxième boutique à l'essai fera l'objet d'un appel à projet en début d'année 2020, pour une ouverture au second semestre dans un autre local du centre-ville.

L'ESPACE CO-WORKING DU PATIO

Le Patio accueillera en 2020 la CAF, la CPAM et un espace de co-working de 400m² animé par le groupe OSEZ, acteur de l'économie sociale et solidaire.

Le co-working est un espace de bureaux partagés permettant d'accueillir des entrepreneurs, des télétravailleurs, des porteurs de projets, dans un cadre professionnel, sans la contrainte de bureaux classiques.



Ces espaces peuvent être utilisés à la carte (à l'heure, à la journée ...) et sont un excellent moyen de créer du réseau. Les services à la personne et aux entreprises du groupe OSEZ y seront également développés.

UN ACCOMPAGNEMENT ET UNE PROSPECTION ACTIVE

Le service économie de proximité était présent au dernier forum de la franchise à Lyon pour **rencontrer les porteurs de projets et les enseignes**, et présenter les rez-de-chaussée commerciaux des futurs bâtiments "Les Girandières" et "Les Demeures des fontaines".

En parallèle, les commerçants Villards peuvent bénéficier d'un **accompagnement aux outils numériques** : sensibilisation aux bonnes pratiques d'utilisation du web, diagnostic individuel, un accès facilité au dispositif numérique "en bas de ma rue".

Plus d'info : www.enbasdemarue.fr

COEUR DE VILLE :

UNE NOUVELLE PHASE DE TRANSFORMATIONS



Les travaux d'aménagement du boulevard de Villefontaine vont permettre la création de 27 places de stationnement en épi.

La transformation du Coeur de ville se poursuit, avec le lancement de plusieurs chantiers, menés par divers opérateurs : les résidences privées "Les demeures des Fontaines" et "Les Girandières" rue de la République, l'aménagement du boulevard de Villefontaine, la place centrale, le Patio...

Point sur l'avancée des transformations du Coeur de ville.

LE PATIO

Les travaux se déroulent comme prévu, le bâtiment terminé sera livré en mars 2020.

Il restera alors aux occupants des lieux (CPAM, CAF, co-working) à l'aménager pour une ouverture au public au second semestre 2020 : les projets d'aménagement sont actuellement à l'étude (voir article p.8).

LA PLACE CENTRALE

Lors de la dernière réunion publique en septembre, le cabinet ADP Dubois a présenté l'avant projet de la place du centre-ville.

Il a pour objectif de créer un lieu unifié avec une véritable identité, allant du parvis de la mairie jusqu'à la place centrale devant le Patio, pouvant accueillir le marché et des évènements dans un espace central ouvert.

Des grandes orientations ont été choisies, selon les souhaits exprimés par les habitants pour dynamiser le quartier :

- retrouver de l'eau, des fontaines,
- végétaliser le quartier,
- créer un vrai lieu de convivialité, notamment grâce à du mobilier urbain,
- rendre accessible les espaces, en travaillant sur les niveaux de la place.

Les travaux se feront en deux temps :

- Phase 1 avec l'aménagement de l'actuel parking, place H. et V. Basch (du printemps 2020 à fin 2020).
- Phase 2 avec le parvis de la mairie (2021-2022), réalisable uniquement après certains travaux, comme l'aménagement du carrefour d'entrée de ville.

LES AMÉNAGEMENTS EN COURS

- **Réaménagement d'une partie du boulevard de Villefontaine**, qui passe en 2 x 1 voie avec du stationnement.

D'octobre à décembre 2019.

- **Construction du bâtiment « Les Demeures des Fontaines »** : des résidences privées avec un rez-de-chaussée commerçant.

De fin 2019 à 2021

- **Construction du bâtiment « Les Girandières »** : une résidence séniors avec un rez-de-chaussée commerçant.

De fin 2019 à 2021.

EN SAVOIR +

www.villefontaine.fr / grand projet coeur de ville



LES OPÉRATIONS DÉJÀ RÉALISÉES

- 2010** ① **Démolition des Cascades** - IRA 3F
- 2012** ② **Réhabilitation et résidentialisation des Portiques**
178 logements (OPAC 38) - *Opération bailleur*
- ③ **Amorce nouvelle avenue**
Passage du boulevard de Villefontaine à 2x1 voie à hauteur du cinéma - *Opération publique*
- 2014** ① **La Résurgence** - IRA3F- *Opération bailleur*
22 logements sociaux reconstitués suite à la démolition des Cascades
- ④ **Le Pivoley**- IRA3F- *Opération bailleur*
Réhabilitation et résidentialisation de 174 logements
- ⑤ **La Comète** - OPAC 38 - *Opération bailleur*
Résidentialisation de 118 logements
- 2015** ⑥ **Esplanade A & L Lumière** (devant cinéma)
Opération publique d'aménagement
- ⑦ **Bâtiments Vill'art & Origin'L**
Composés du Casino, d'une pharmacie, de 55 logements privés, d'un cabinet médical, d'un orthodontiste, d'une antenne du Département et de notaires. *Opération privée*
- 2016** ⑧ **Résidence étudiante**
100 logements - 25 logements Isatis - *Opération privée*
- ⑨ **Pôle emploi** - *Opération privée*
- 2017** ⑩ **Résidence des Compagnons du Devoir et du Tour de France**
Opération privée
- ⑪ **Rénovation de la Frênaie**
121 logements (IRA3F) - *Opération bailleur*
- 2018** ⑫ **Réaménagement du centre-ville commerçant**
Place Jean Jaurès - rue Serge Mauroit - carré Léon Blum
Opération publique d'aménagement
- ⑬ **Création du square urbain**
Opération publique d'aménagement
- ⑭ **Fondation Boissel** - *Opération privée*
- ⑮ **Place centrale : démolition de la station service**
Opération privée
- 2019** ⑯ **Réaménagement du square des Serpentes**
Opération publique d'aménagement





LES OPÉRATIONS EN COURS

2019

17 Le Patio (ex-Casino)

Démolition partielle de l'ex-Casino (réalisé)

Création d'une voie d'accès (réalisé)

Rénovation totale du bâtiment (fin des travaux prévue au printemps 2020, ouverture au public au 2^{ème} semestre 2020).

Opération publique

19 Réaménagement du bd de Villefontaine

Mise à deux fois une voie et création de stationnements

Sept. à déc. 2019 - *Opération SARA*

20 Construction du bâtiment Les Girandières

Résidence seniors et rez-de-chaussée commerciaux, ouverture prévue en 2021

Opération privée

21 Construction de la résidence Les Demeures des Fontaines

Résidence privée et rez-de-chaussée commerciaux, ouverture prévue en 2021

Opération privée

22 Place du centre-ville

Début des travaux prévu au printemps 2020

Phase 1 : parking place H. et V. Basch

Opération publique d'aménagement

LES OPÉRATIONS À VENIR

23 Place du centre-ville - phase 2

24 Poursuite de l'avenue de la République

25 Crédit d'une rue entre la place centrale et la rue Kahl am Main

26 Redéfinition du carrefour d'entrée de ville

27 Réaménagement du Parvis du lycée

28 Réhabilitation et résidentialisation des Serpentes (IRA 3F)

29 Restructuration de la gare routière

30 Construction de nouveaux bâtiments de résidences privées avec rez-de-chaussée commerçants

31 Construction de nouveaux bâtiments de logements - *Opérations privées*

PIERRE CELLIER

Pierre Cellier est maraîcher et dirigeant de l'exploitation "Chez Suzanne et Auguste" qu'il a créé en mai 2018. Originaire de Vaulx-Milieu, c'est à Villefontaine qu'il a choisi d'installer son activité, reprenant le terrain de ses grands-parents, Suzanne et Auguste, qui étaient pépiniéristes.

Pouvez-vous nous présenter et nous raconter votre parcours ?

Je suis Pierre Cellier, j'ai 30 ans. Je suis maraîcher depuis un an et demi suite à une reconversion professionnelle. Auparavant j'ai travaillé dans l'écologie et la botanique, à la fois en recherche et en association. De formation je suis ingénieur écologue.

J'habite à Villefontaine depuis 2017. L'entreprise a été officiellement créée en mai 2018. Je vis sur le domaine : c'est très important pour le maraîchage, on a toujours besoin d'avoir les yeux sur les cultures.

Parlez-nous de cette reconversion...

Dans mes anciens postes, en association et en recherche, je proposais un accompagnement, je prodiguais des conseils. A un moment donné, j'ai eu envie de faire moi-même, de mettre en application mes conseils et mes connaissances, de mettre les mains dans le cambouis.

J'ai suivi une formation pour adulte BPREA (Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole) pour obtenir une compétence agricole.

Que faites-vous aujourd'hui ? Quelle est l'activité de "Chez Suzanne et Auguste" ?

C'est une exploitation de maraîchage diversifiée avec un système de vente à la ferme. Je produis directement mes légumes et je les vends au client qui vient les récupérer sur place. Deux ventes sont organisées chaque semaine sous le hangar.

Ma semaine se découpe ainsi : 3 jours dédiés à la production et l'administratif (les lundis, mercredis et vendredis) et 2 jours dédiés à la récolte et à la vente (mardis et jeudis). On peut compter une 6ème journée d'administratif dans la semaine qui vient se greffer un peu partout.

Vous travaillez en bio ?

Toutes mes cultures sont cultivées en bio. Cependant, comme le label nécessite trois ans avant d'être obtenu, je suis officiellement "en conversion bio". Ça ne change rien à la façon dont les légumes sont cultivés.

Retrouvez l'interview dans son intégralité sur www.villefontaine.fr

Le choix de la vente en direct, sur place : pourquoi ?

Pour le fonctionnement de l'entreprise : réduire au maximum le temps consacré à la vente. Aujourd'hui je fais 2 fois 3h de ventes. Avec les récoltes, cela me fait 2 journées dédiées à la vente. Si je faisais 2 marchés, cela me demanderait le double de temps. Ensuite, éviter les intermédiaires me permet de proposer un prix qui rémunère vraiment mon travail sans être trop élevé pour le consommateur.

C'est un équilibre à trouver entre les trois piliers du développement durable :

- environnemental : j'essaie de faire de l'agroécologie, de respecter la biodiversité.
- social : créer un lien direct, un lieu de rencontre.
- économique : il faut que je puisse en vivre.

Vous travaillez seul ?

Je suis seul dans ma structure mais je reçois de l'aide bénévole de la part de ma famille. J'ai également des liens avec le jardin collectif de Vaugelas. On échange régulièrement depuis le début : informations, bonnes pratiques, fournisseurs... J'ai aussi des interactions avec tous les autres maraîchers bio de la région.

Sur Villefontaine, j'ai créé des liens avec "Le panier de Léontine" et le nouveau restaurant "Chez Mémé", que je fournis, pas en totalité bien sûr, mais à hauteur de ma capacité de production ! Nous avons cette volonté commune de tisser des liens et de fonctionner en circuit court.

Je reçois des aides territoriales financières et administratives à tous les échelons : la Ville, qui met à ma disposition environ 1,5 hectares de terrain, le Département, la CAPI, la Région, l'Etat, l'Europe...

Le travail de la terre : une vocation de toujours ?

Le lien à la nature oui, je l'ai depuis très longtemps. J'ai baigné dedans : mes grands-parents étaient pépiniéristes, j'ai toujours eu un potager chez mes parents. Mes études et mes premiers postes étaient déjà orientés nature et extérieur. Pour moi c'est une continuité.

"CHEZ SUZANNE ET AUGUSTE"

Vous êtes intéressés par l'achat de légumes chez Pierre ?

Les ventes ont lieu les mardis et jeudis de 16h à 19h sous le hangar de la ferme, au 85 avenue des Pins..



LE COLLECTIF ASSPUR



L'association ASSPUR a organisé en septembre la 3^{ème} édition des Roches en couleurs.

Fondée en 2015, l'association ASSPUR organise, entre autres, l'événement "les Roches en couleur". Après une première édition en 2016 qui accueillait 4 artistes graffeurs, la seconde en 2017 qui en comptait 5, ce sont 8 artistes régionaux qui ont fait le déplacement cette année pour redonner vie aux murs du centre commercial des Roches.

LES DÉBUTS AVEC PUR PROD'

Tout commence en 2003, quand cinq amis, dont deux de la section cinéma audiovisuelle du lycée Léonard de Vinci, décident de créer une association pour réaliser des vidéos : c'est la naissance de PUR Prod' (Pas Un Rond Production !).

Au fil des années, l'association élargit son réseau, et reçoit peu à peu des demandes liées aux arts plastiques. En 2014, PUR Prod' réalise avec "Le Môme" et Nicolas Ginet la Fresque Mandela sur le quartier des Roches. En 2015 c'est avec J-O Barrez qu'une œuvre prend vie dans l'espace Jacques Prévert (réalisée dans le cadre d'un chantier jeune de la commune).

En septembre 2015, Nicolas Ginet et Benoît Gillardeau, tous les deux fondateurs de PUR Prod', décident de créer le collectif ASSPUR qui a pour objectif de valoriser les talents locaux exerçant dans les domaines de la photographie, des arts plastiques, graphiques et urbains, mais surtout de mettre en place des projets artistiques pluridisciplinaires qui favorisent les échanges et rencontres entre les artistes et le public.

ASSPUR, POUR VALORISER LES ARTISTES LOCAUX

Outre le fait de répondre aux diverses commandes sur le territoire, le collectif ASSPUR se donne pour première mission de valoriser les artistes locaux, voire régionaux. Ainsi, l'association travaille avec des artistes de sensibilités diverses, qu'elle fait intervenir en fonction des projets. La dernière réalisation en date est la fresque du panier de Léontine, au centre commercial de Servenoble.

C'est l'artiste-peintre J-O Barrez qui a été choisi, car son style graphique correspondait parfaitement à la demande de l'épicerie solidaire.

L'association fait parfois le choix de mélanger les styles, comme pour la fresque "Saint-Bonnet", qui reprend l'évolution de Villefontaine. Visible sur la façade du Centre paroissial en centre-ville, le style "classique" de J-O Barrez s'entremêle avec les "doodles" urbains de Kesadi sur cette œuvre.

LES ROCHES EN COULEURS : UN ÉVÉNEMENT QUI A DE L'AVENIR

Pour sa 3^{ème} édition en 2019, le collectif a laissé champ libre à 8 artistes professionnels qui ont redonné vie aux murs de la galerie commerciale des Roches, avec des graff' sur des thèmes variés, à découvrir sur place à tout moment. Rendez-vous pour la 4^{ème} édition, que nous espérons encore plus développée !



PUR' PROD : FRED, LE FILM

Projeté en avant première au cinéma Le Fellini en septembre 2019, FRED : Les contes du rêve minuit de V. Joubert est le dernier projet cinématographique de l'association PUR Prod'.

Un court métrage fantastique qui aura nécessité 3 ans et demi de travail à l'équipe (composée de plus de 70 bénévoles) pour le réaliser.

Plus d'infos sur les réseaux : facebook.com/FRED.courtmetrage ou sur instagram : @fred.lefilm

AMÉNAGEMENTS



● BANC AU VILLAGE

Suite aux demandes des habitants, exprimées lors des dernières réunions publiques, des aménagements sont réalisés au village.

Dernier en date : la pose d'un banc en bois circulaire place du 11 novembre 1918.



● CORNICHE DU MARAIS

La chaussée a été finalisée avec la pose d'une couche de roulement au niveau de la corniche du Marais.

Des travaux entièrement financés par la Ville.

MAISON DE QUARTIER SERVENOBLE

La salle des glaces de la maison de quartier de Servenoble a été rénovée en août. Les travaux comprenaient la réfection des faux plafonds, des revêtements muraux et de l'éclairage pour un budget total de 10 990 €.



● L'ESPACE PRÉVERT

L'espace Prévert est en cours de rénovation, **en vue d'accueillir un nouvel équipement municipal** :

- Le désamiantage et le curage de l'ensemble de la surface du premier étage (hors fenêtres et portes) sont terminés depuis la fin du mois d'août ;
- Les travaux de réfection de l'isolation et de l'étanchéité de l'ensemble des toitures ainsi que ceux concernant la réfection des fenêtres de toiture sont prévus à partir du mois de décembre 2019 pour une durée de 7 mois.



... L'INFO EN +...

DÉPLACEMENT DES MARCHÉS



Les marchés du mercredi 25 décembre 2019 et 1^{er} janvier 2020 sont exceptionnellement avancés aux mardis 24 décembre et 31 décembre 2019, aux horaires habituels de 8 h 30 à 12 h 30.

PANNEAUX D'AFFICHAGE

Au mois de janvier, les panneaux d'affichage de la ville ainsi que les colonnes en béton d'affichage libre seront démontés, pour laisser place à de nouveaux mobilier.

En tout, 12 grands panneaux de 2m², partagés entre publicité et affichage municipal seront installés aux abords des grands axes. **Huit panneaux d'affichage libre**, à destination des associations et autres seront installés dans tous les quartiers de la ville.

La totalité de ce mobilier est fourni, installé et entretenu par la société JC Decaux, qui a répondu à un appel d'offre de la ville, et se rémunère avec les faces publicitaires.

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS •

Composé de 31 enfants de CM1, le nouveau Conseil Municipal des Enfants a été élu le 5 novembre pour une durée de 2 ans.

Leur première mission était de participer à la cérémonie commémorative du 11 novembre, pour faire perdurer le devoir de mémoire.

Suivront ensuite 3 mercredis de séances de travail avec les commissions : "santé - solidarité" et "sport, loisirs, environnement".

Bravo à Ambre, Nassr-Eddine, Jibril, Wilhem, Djenabou, Sarah, Soukayna, Kenza, Jenna, Zina, Chloé, Charli, Jibril, Timothée, Noah, Saphir, Noham, Farah-Marya, Mathis, Bilel, Léna, Soumia, Tyaud, Kubra, Marwa, Pablo, Soumaya, Emmy, Elvis, Rayan, Fériha.



• ÉLECTIONS



- **L'inscription sur les listes électorales est possible jusqu'au vendredi 7 février 2020 inclus**, en mairie auprès du service État-civil.

Une pièce d'identité et un justificatif de domicile récent vous seront demandés.

Vous avez aussi la possibilité de vous inscrire en ligne sur le site : www.service-public.fr.

- **Les cartes électorales** envoyées en 2019 seront utilisées pour les élections municipales, les nouveaux inscrits recevront une carte début mars 2020.

- **Les jeunes de 18 ans sont inscrits d'office**, mais il est recommandé de vérifier votre inscription auprès de la mairie.

- **Les ressortissants de l'Union Européenne** ont la possibilité de voter en France à l'élection du parlement européen et aux élections municipales.

Les inscriptions se font dans les mêmes conditions que pour les électeurs français. Une carte électorale spécifique pour ces 2 élections sera délivrée.

- **Pour voter par procuration**, il faudra vous rendre dans une gendarmerie française pour désigner un mandataire qui doit impérativement être inscrit sur les listes électorales de la commune où vous votez (pas forcément dans le même bureau de vote).

Un formulaire à remplir (également disponible sur www.service-public.com), une pièce d'identité et un justificatif de domicile vous seront demandés.

La démarche doit être effectuée le plus tôt possible afin de tenir compte des délais.

• DISTRIBUTION DES COMPRIMÉS D'IODE

Les campagnes de distribution des comprimés d'iode ont pour objectif de mettre à disposition des populations riveraines des centrales nucléaires des comprimés d'iode stable, permettant de protéger la thyroïde en cas de rejet accidentel d'iode radioactif dans l'atmosphère.

Un courrier contenant un bon de retrait vous a été envoyé courant septembre. **Grâce à ce bon, vous pouvez retirer gratuitement vos comprimés d'iode dans une pharmacie participant à l'opération**

N'hésitez pas à aller retirer vos comprimés pour l'ensemble de votre foyer.





● LE COMITÉ DES SAGES

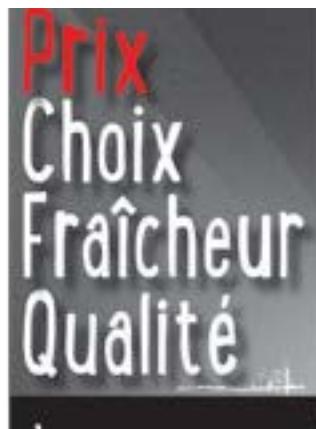
Composé de 10 membres représentant les différents quartiers de la commune, le Comité des sages se réunit chaque mois depuis février 2019. Parmi les actions conduites :

- **Les permanences en maisons de quartier** : des binômes réalisent des permanences pour être à l'écoute des habitants de plus de 60 ans, diffuser des informations les concernant et présenter le Phare et ses activités.

Une première permanence a été réalisée aux Fougères, de nouvelles dates suivront dans les autres maisons de quartier.

- **L'échange et le partage d'idées sur les activités**, telles que l'aide à la vie quotidienne, le groupe de bénévoles TOURNESOL, les repas du mardi, les difficultés d'accès au Phare, les animations et ateliers proposés.

Ces échanges permettent au PHARE de cibler les sujets sur lesquels communiquer auprès des habitants.



SUPER U
Porte de l'Isère - La Verpillière

Tél : 04 74 95 28 70

www.superu-laverpilliere.com



**OUVERT DE 8H30 À 20H
ET LE DIMANCHE MATIN**

Fleurs et plantes
Cours d'Art Floral

Objets de
décoration



5 rte de Vienne - 38090 Vaulx-Milieu
contact@florenzo.fr - 04 74 94 42 85



**A.A.A. TAXI
VILLEFONTAINE**

Bureau : 04 74 95 57 77



**Véhicules
06 07 59 30 38**

**Accueil aéroport - Gares - Médical assis
Chimio - Dialyses - Rayons
Tous services - Colis urgents**

Conventionné Sécurité sociale



L'ÉCHO DES COMMERCES

• Toplek créa - retouches

Mme Meral Toplek a ouvert sa boutique de retouches couture et de vente de créations vestimentaires.

Située au 7 Carré Léon Blum, elle vous accueille du lundi au vendredi de 10h à 18h.

Tél : 06 68 70 31 73

• Chez Banoï

M. Daniel Saman a créé son activité de food-truck de spécialités vietnamiennes :

- Lundi soir, rue du Midi
- Jeudi midi, ferme de la Croix, boulevard de Villefontaine

Facebook : @chezbanoifoodtruck
Tél : 06 50 03 30 28
Email : chezbanoi38@gmail.com

• Pharmacie des Roches

Reprise de la pharmacie des Roches, rue du midi par Mme Laurence EGGENSCHWILLER et M. Gilles SIRIU, qui ont repris l'activité de Mme Catherine BLANCHARD.

La pharmacie vous accueille :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 19h ;
- les samedis de 8h30 à 12h30.

Tél. 04 74 96 26 67

> VOUS AVEZ UN PROJET ?

Contactez le service économie de proximité au 04 74 96 70 86 deveco@mairie-villefontaine.fr.

FESTIVITÉS POUR NOS ÂNÉS

Le banquet des aînés aura lieu le samedi 18 janvier 2020, à partir de 12h au gymnase Jacques Anquetil.

Il est réservé aux Villards de 65 ans et plus (possibilité d'inscrire les conjoints de moins de 65 ans au tarif de 25 €), sur inscription au Phare jusqu'au vendredi 27 décembre 2019.

Les traditionnels ballotins de chocolats sont offerts aux Villards à partir de 65 ans : à venir récupérer au Phare pendant les horaires d'ouverture du 9 au 27 décembre 2019 (procuration possible pour les personnes dans l'impossibilité de se déplacer).

Infos au Phare, service du CCAS au 04 74 96 58 61.



RENCONTRE

INTERNATIONALE JEUNES

Le comité de jumelage de Villefontaine organise cet été une rencontre internationale, où sont invités des Allemands, des Italiens, des Tunisiens et des Russes.



Tu habites Villefontaine, tu as entre 15 et 17ans, tu aimes rencontrer des jeunes d'autres pays et tu es disponible entre le 13 et le 20 juillet 2020 ?

Envie ta demande de participation
au Comité de jumelage :

comitejumelagevillefontaine@gmail.com

COLLECTE DES DÉCHETS

DE SOINS

La convention qui liait la ville de Villefontaine à l'éco-organisme DASTRI, chargé de la collecte des déchets de soin, a pris fin.

Désormais, il convient de vous adresser directement à votre pharmacie.



THE VILLAGE

LE FRENCH OUTLET*

— 100 GRANDES MARQUES DE -30% À -70% TOUTE L'ANNÉE* —

ACHETEZ EN LIGNE
VOS COUPS DE COEUR À PRIX REMISÉ
SUR WWW.THEVILLAGEOUTLET.COM
ET RÉCUPÉREZ-LES EN MAGASIN



Le village de marques français. *Remise sur prix de vente conseillé
© Look Studio / abusivestock.com

AUTOROUTE A43 SORTIE 6 VILLEFONTAINE

www.thevillageoutlet.com

**Cette page est réservée aux groupes politiques du Conseil municipal.
Les textes sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs.**

CHANGEMENT DE TON !

Comment s'aperçoit-on que nous arrivons à une fin de mandat ?

C'est simple, il suffit de noter le changement de ton dans les tribunes des différents groupes d'opposition, et d'y déceler, par ci, par là, quelques notes de désinformation, voire de mauvaise foi....

Mettre au bilan de la majorité, à la rubrique des non réalisations, les rêves de certains, ou une interprétation libre des projets annoncés en début de mandat relève de la désinformation. Il suffit pour s'en convaincre de reprendre les engagements de campagne de 2014 et de les comparer à la liste des « promesses non tenues » dont on nous crédite.

Vouloir faire croire que la majorité change les règles du jeu en matière d'expression des oppositions, parce que nous allons rentrer en période de campagne électorale relève de la mauvaise foi.

Car enfin, est-ce la majorité qui a décidé de (re)fusionner deux groupes d'opposition qui se sont entre-déchirés au milieu du mandat ? Non ! Cette même majorité n'a-t-elle pas accédé à cette époque, à la demande de ces deux groupes de disposer chacun de leur espace d'expression ? Et cette nouvelle répartition n'a-t-elle pas eu pour conséquence une diminution, certes légère, mais une diminution quand même de l'espace dédié à la majorité ? Si !

Et le fait que ces deux groupes d'opposition s'entendent à nouveau, (on se demande bien pourquoi ?) devrait avoir pour conséquence de cumuler purement et simplement les deux espaces qui leur étaient dévolus, et donc accorder aux oppositions un espace d'expression supérieur à celui de la majorité ?

L'ouverture et le dialogue dont la majorité a fait preuve sur ce mandat vis-à-vis de l'opposition sont bien mal récompensés. Il est vrai que lorsque les échéances approchent, la reconnaissance n'est pas de mise et il faut bien trouver des choses à reprocher à ceux que l'on va affronter à l'élection.

Mais la réalité, c'est que les règles n'ont pas changé...que c'est la même logique qui a conduit à la répartition de l'espace en fonction de la représentativité au conseil municipal. Quoi de plus démocratique ? Si l'espace était divisé en « 33 parts », qui correspondent au nombre d'élus au conseil, la majorité disposerait donc de 24/33^{ème} de l'espace (73%) et le reste serait divisé entre les différents groupes qui disposent respectivement de 6, 2, et 1 conseillers municipaux, soit 18, 6 et 3%

de l'espace. Or nous avons accordé 25, 11 et 7% aux groupes d'opposition et la majorité ne dispose donc que de 57%.

Ce qui démontre bien que la représentativité n'est pas subordonnée à la notion de groupe, et que nous avons été plus généreux que ce qu'un simple calcul mathématique aurait permis. Et on accuse la majorité de vouloir restreindre le droit d'expression des élus d'opposition ? Nous ne pouvons laisser dire cela.

La démocratie a ses règles, et cette majorité les a toujours respectées...vouloir faire croire que ne pas accepter toutes les demandes des oppositions s'apparente à une dictature de la majorité, relève là encore de la mauvaise foi.

En attendant, nous devons encore et d'abord continuer à travailler au service de notre ville et des Villards qui nous ont fait confiance, et à qui nous devons consacrer tous nos efforts.

Pour nous contacter :
bienvivreavillefontaine@gmail.com

UN DÉNI DE DÉMOCRATIE ?

Tous les Villards connaissent le magazine municipal « Vivre Villard ». Ce bulletin a pour objectif d'informer les habitants de notre commune des projets réalisés dans les différents domaines. C'est au maire en tant que directeur de la publication et à sa majorité municipale que revient le privilège, légal, d'occuper 99 % de l'espace. Une seule page est réservée à l'expression des groupes qui composent le conseil municipal. Dans cette partie, presque la moitié est réservée à la majorité, le reste aux oppositions. Depuis 2014 la répartition était relativement équitable et acceptée par tous. Mais depuis le n°94 la donne a changé. En effet Monsieur le maire, s'appuyant sur un article du code électoral, le L52-1 pour ne pas le citer, a décidé de réduire l'espace d'expression des oppositions. Le nouveau calcul s'est fait en fonction du pourcentage de voix obtenu par chaque groupe aux dernières élections municipales.

Bien évidemment nous dénonçons cette pratique. Sur le plan légal, cet article concerne le mode d'expression pendant les élections municipales, alors qu'il s'agit là d'un bulletin municipal. Pour nous, il est question de limiter l'expression de voix dissonantes susceptibles de remettre en cause sa gestion de la collectivité. Cette manœuvre qui subordonne le droit d'expression des élus à leur appartenance à un groupe politique va à l'encontre des dispositions du code général des collectivités territoriales. En effet le code consacre même un droit individuel d'expression. De ce fait, le maire ne peut pas subordonner ce droit à l'adhésion du conseiller à un groupe politique.

Une remarque vient étayer nos propos. Vous avez observé comme nous, que l'espace de la majorité occupe rarement toute sa partie. La question qui se pose : pourquoi réclamer plus d'espace si on ne l'occupe pas ? La réponse est dans la question. Comme dirait l'adage « Je n'ai rien à dire, mais je le dis quand même ».

Nous vous invitons à consulter notre blog pour la suite de cet article www.avenircitoyen38.over-blog.com

UN BILAN DÉCEVANT 😞

Où sont passés l'EPHAD, la pépinière d'entreprises, le centre de rééducation pour sportifs de haut niveau, le dojo, les projets fédérateurs pour nos jeunes, la baisse de la délinquance ?

Des promesses non tenues et un gaspillage de l'argent public.

Gageons que la future équipe municipale soit capable de donner du sens à l'action publique pour rétablir la confiance et l'engagement des citoyens.

Sachez que l'exercice du pouvoir transforme bien souvent une démocratie en dictature de la majorité.

Ce sera sans moi.

Sandrine VINAY

Le groupe UAV n'a pas transmis de "point de vue" pour ce numéro.

MON AUDIOPROTHÉSISTE M'ACCOMPAGNE,
IL ASSURE LE CONTRÔLE RÉGULIER
ET ATTENTIF DE MON CONFORT AUDITIF...
ET CA S'ENTEND !

Testez* gratuitement
votre audition dans votre centre
Entendre de Villefontaine

Peggy SARTELET
Carole TEUMA

Audioprothésistes D.E.

VILLEFONTAINE

C.C. St Bonnet

04 74 97 82 51

Les audioprothésistes



**BIEN
APPAREILLÉ,
C'EST PAS
PAREIL !**

*Avec nos partenaires : OTOP, Audioprothésistes, ENTENDRE, Audimed, Audimed, Audimed, Audimed

L'ORÉAL
PROFESSIONNEL
PARIS

KÉRASTASE
PARIS

Forum Coiffure
Salon Mixte



34 rue du 8 mai 1945
38090 VILLEFONTAINE

04 74 96 52 87

Coupe Homme 19 € - Coupe brushing 32 € - Couleur Majirel 24 €

794 rue de la République
38290 LA VERPIILLIÈRE

04 74 96 02 74

MURPROTEC®

Traitements définitifs contre l'humidité

DIAGNOSTIC GRATUIT

AU 04 74 97 65 21



Nous recrutons des commerciaux !
Rejoignez-nous !

recrutement.franceprotec.fr



N°1 en Europe
depuis 60 ans



60 agences
en France



Jusqu'à 30 ans
de garantie



10 000 chantiers
traités par an

AGENCE DE VILLEFONTAINE - 29 Rue Condorcet
Bat 7013 - 38090 VILLEFONTAINE

Casino Supermarché et drive
Villefontaine Centre-ville



OUVERT 7/7

Rue Serge Mauroit, Lieu-dit St Bonnet
38090 VILLEFONTAINE
04 74 83 54 00

Espaces Verts Sud-Est

Tél. 04 74 96 60 65 - Fax 04 74 96 60 66

secretariat@espacesvertsdu Sud-Est.fr

**ÉLAGAGE - CRÉATION ET ENTRETIEN
D'ESPACES VERTS**

15 rue Benoît Frachon ZA de la Cruzille
38090 VILLEFONTAINE

www.espaces-verts-sud-est.com

Guillaume
THOLIN

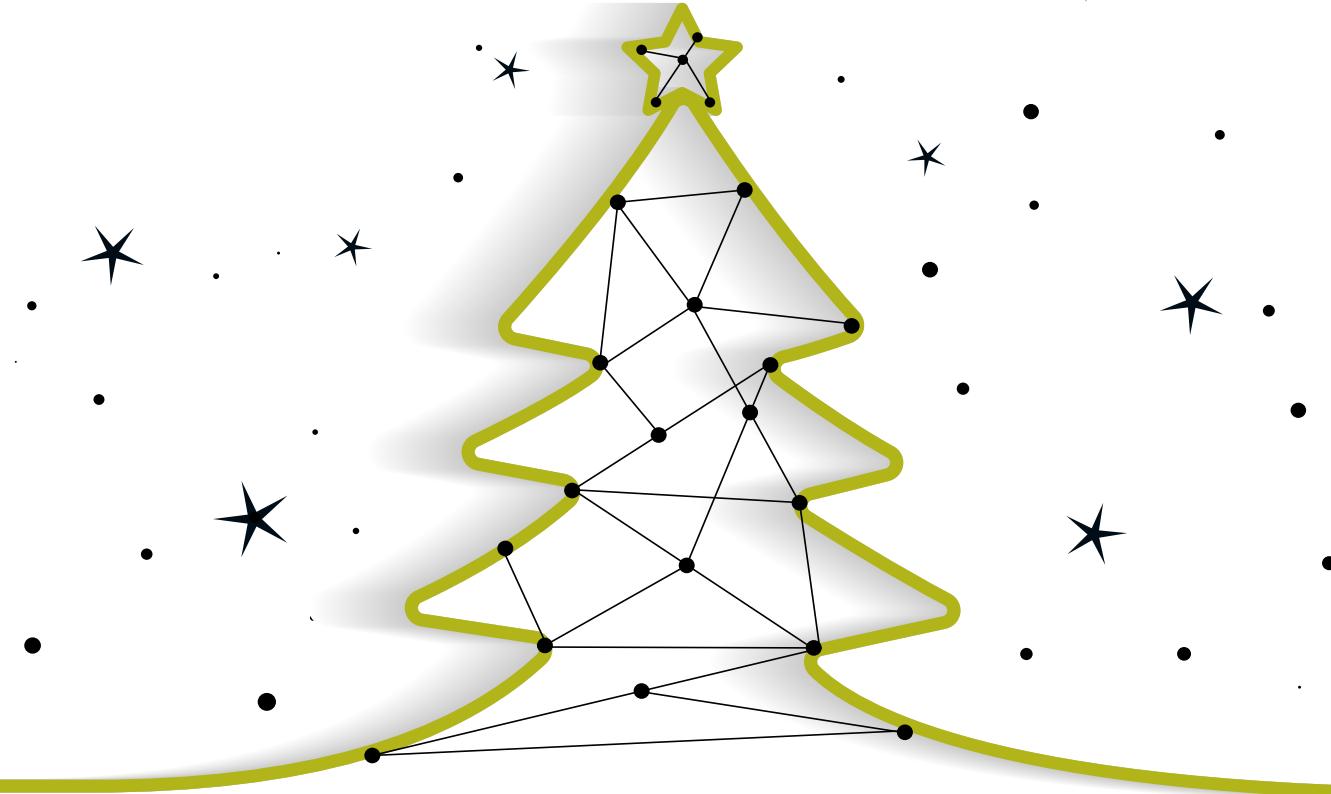
Pâtissier - Chocolatier

Vaulx-Milieu

Tél : 04 74 94 29 19

Entreprise familiale depuis 8 générations

VILLEFONTAINE



Marché de Noël
Le 8 décembre 2019



Au village historique
de 15h à 19h